



Grenoble est-elle une ville pour les piétons ?

(Résultats grenoblois du baromètre des villes « marchables »)

Du 7 décembre 2020 au 15 mars 2021, les 3 associations FFRandonnée Paris, 60 Millions de Piétons et Rue de l'Avenir ont proposé aux internautes, en partenariat avec l'agence de la transition écologique ADEME, de remplir **une enquête en ligne** pour recueillir leur ressenti sur la « marchabilité » de leur commune et leur avis sur la manière d'améliorer le sort des piétons dans les espaces urbanisés.

Près de 70 000 d'entre eux ont répondu au premier baromètre des villes marchables et 200 villes ont été ainsi évaluées.

L'exploitation de plus de 40 000 questionnaires complets a nettement montré que nos villes sont difficilement marchables. Aucune ville ne mérite véritablement d'être sur un podium, 15 seulement parvenant à dépasser la note d'appréciation honorable de 12 sur 20. Elles présentent toutes des faiblesses sur les critères de « marchabilité » que sont la mobilité, l'accessibilité ou la protection. Les villes qui se démarquent sont des villes présentant des atouts pour la marche loisir, atouts géographiques, esthétiques, patrimoniaux.

Le dossier de presse national [Baromètre des villes marchables : qu'apprend-on ? \(pietons.org\)](http://pietons.org) publié le 6 septembre 2021 était une première expression de l'exploitation du questionnaire et les Assises de la marche à pied qui se sont déroulées le 16 septembre 2021 à Marseille ont permis quelques approfondissements.

En complément local, ce rapport présente les enseignements à tirer, **pour GRENOBLE**, des résultats pour les cinq thèmes de l'enquête et pour les trois expressions ouvertes qui permettaient aux répondants de signaler pour leur ville les lieux favoris, les points noirs, et de s'exprimer librement. L'enquête, comportant 47 questions, a permis de faire des analyses approfondies. 29 de ces questions ont servi à calculer un indice pour chacun des cinq thèmes.

Après abandon des réponses non exploitables parce qu'incomplètes, **611 réponses** ont été retenues pour GRENOBLE. C'est une participation considérable qui témoigne de l'importance de la marche à pied dans la vie des Grenoblois.

RÉSULTATS DES 5 THÈMES pour GRENOBLE
(méthode utilisée pour le baromètre des villes cyclables)

Notes de Grenoble

Un indice par thème a été calculé, dont un indice de « ressenti global », et leur moyenne.

Ressenti global	Sécurité	Confort	Effort ville	Aménagements et services	Moyenne des indices
9,66	10,61	9,73	9,28	12,01	10,26

La moyenne des indices des 200 communes n'a été que de 9,2. Concernant le ressenti global, Grenoble a été sévèrement notée puisqu'elle est **en 111^{ème} position sur 200**.

Classement de Grenoble

Le Baromètre classe par la lettre « C » (qualifié de favorable) les communes dont la note est entre 10 et 11,6 et « D » (qualifié de plutôt favorable) celles notées entre 8,4 et 10.

Que l'on considère le « ressenti global » (qui est l'indice retenu par les média nationaux) ou la moyenne des indices, **Grenoble est classée en « C »**.

La « capitale verte européenne » se situe **au 7^{ème} rang sur 26 par rapport aux autres villes de sa strate** (de 100 000 à 199 999 habitants), les premières places étant Annecy, Dijon et Metz.

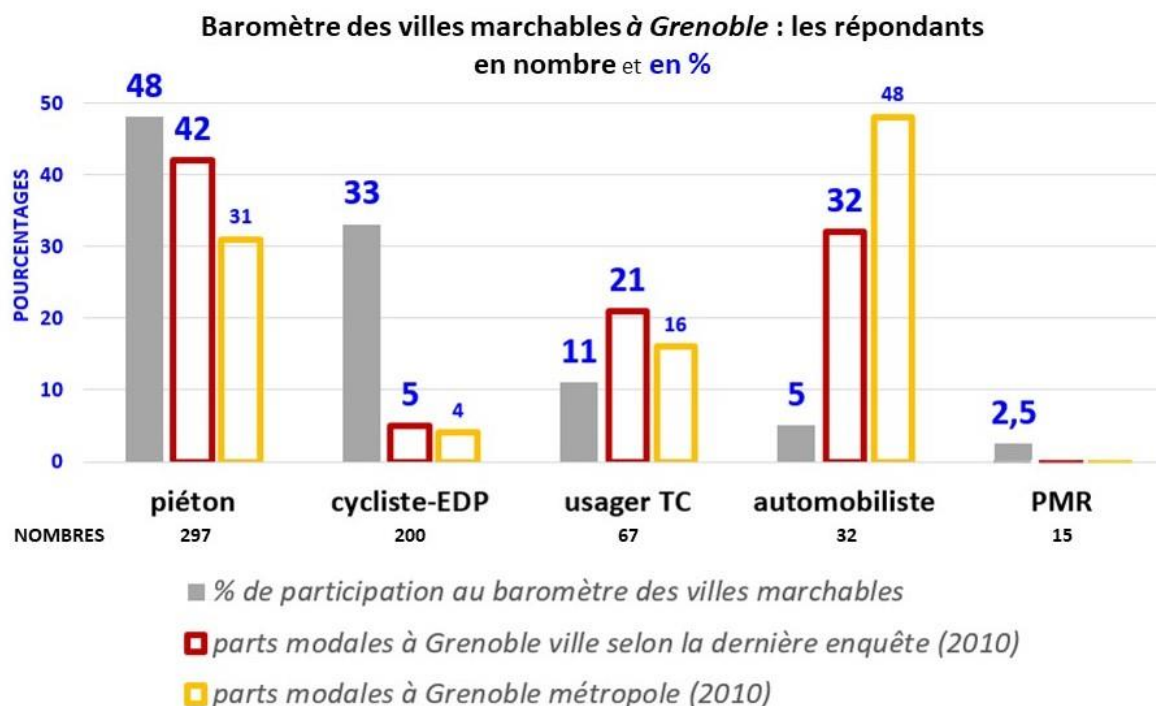
Les « répondants » grenoblois

Les « répondants » sont les 611 personnes qui ont répondu à la totalité de l'enquête. Ils se sont identifiés eux-mêmes selon **cinq profils**.

Profils tel que stipulés dans le baromètre	Vocabulaire raccourci utilisé dans ce rapport	Nombre	Pourcentage
Marcheurs, piétons	piétons	297	49%
Cyclistes ou utilisateurs d'engin de déplacement personnel (vélo, trottinette, skate, roller)	cyclistes-EDP (*)	195	33%
Utilisateurs d'engin de déplacement personnel à assistance électrique (vélo, trottinette, skate électrique...)		+ 5 = 200	
Utilisateurs des transports en commun	usagers TC	67	11%
Utilisateurs de véhicule motorisé (moto et autres deux roues, voitures à moteur à essence, gasoil...)	automobilistes	32	5%
Personnes à mobilité réduite	PMR	15	2,5%

(*) EDP : Engin de Déplacement Personnel

Ce rapport regroupe les utilisateurs d'engins électrifiés avec les cyclistes, parce que c'est la réalité vécue et qu'il n'y a pas de sens à conserver un profil de seulement 5 personnes.



On observe que la représentation des profils est loin de correspondre à la part modale du principal moyen de déplacements. Les cyclistes-EDP sont 1/3 des répondants à Grenoble, ce qui est une sur-représentation très excessive. À l'inverse, les automobilistes sont très fortement sous-représentés.

Les notes de Grenoble selon les profils des répondants

Ce tableau donne les notes attribuées par les différents profils.

	Ressenti	Sécurité	Confort	Effort ville	Aménagements et Services	MOYENNE
cyclistes-EDP	10,26	11,76	10,80	10,45	12,91	11,24
usagers TC	10,14	11,50	10,54	9,95	13,07	11,04
TOUS	9,66	10,61	9,73	9,28	12,01	10,26
piétons	9,33	9,94	9,08	8,58	11,42	9,67
automobilistes	9,04	8,84	8,21	8,12	10,20	8,89
PMR	7,45	8,39	7,83	7,03	12,70	8,68

Il apparaît que les cyclistes-EDP sont les plus positifs, suivis des usagers TC. Ces deux profils tirent la moyenne obtenue par Grenoble vers le haut, tandis que les trois autres (piétons, automobilistes, PMR) notent en dessous de cette moyenne.

	ressenti	sécurité	confort	effort ville	aménagements et services	MOYENNE
cyclistes-EDP	C	B	C	C	B	C
usagers TC	C	C	C	D	B	C
TOUS	D	C	D	D	B	C
piétons	D	D	D	D	C	D
automobilistes	D	D	E	E	C	D
PMR	E	E	E	E	B	D

Dans le tableau ci-dessus, où les couleurs et les lettres sont celles du Baromètre, on constate que ce sont les cyclistes-EDP et les usagers TC qui classent Grenoble ville « marchable » en « C », tandis que **les piétons la notent en « D », moins favorable**. C'est un classement « D » aussi pour les automobilistes et les PMR, mais leur expression pèse peu puisqu'ils n'ont été qu'une minorité de répondants (8%).

RÉSULTATS DES 3 EXPRESSIONS OUVERTES pour GRENOBLE

Trois expressions ouvertes permettaient aux répondants de signaler **leurs lieux favoris, les points noirs, et de s'exprimer librement**.

LES LIEUX FAVORIS LES PLUS SIGNALÉS

444 expressions dont 217 piétons en réponse à la question : « *Quel est l'endroit que vous appréciez le plus pour la marche ?* »

Les quais et berges, majoritairement de l'Isère mais aussi du Drac, sont plébiscités avec 166 réponses positives dont 78 par les piétons. Des réserves sont formulées, en majorité par des cyclistes-EDP, à l'encontre des voitures sur la rive gauche de l'Isère. D'autres réserves sont faites par des piétons concernant les 2-roues sur la rive droite.

Le centre-ville, dont principalement le centre ancien piétonnisé, est presque aussi apprécié : 163 citations dont 66 piétons. Les cyclistes-EDP sont plus enthousiastes que les piétons, lesquels sont nombreux à se plaindre des 2-roues et des nouveaux modes de livraison.

Viennent ensuite **les parcs et jardins** (123 citations dont 59 de piétons), avec une mention particulière pour **le parc Mistral** et quelques réserves quant à la circulation des deux-roues et EDP (avec ou sans moteurs) et à l'insécurité.

Dans ce même registre, on trouve **la Bastille** avec 98 citations dont 51 par les piétons.

Il n'y a pratiquement pas d'autres endroits identifiés de façon significative. Plusieurs personnes mentionnent l'intérêt d'avoir **des trottoirs larges**.

LES LIEUX PROBLÉMATIQUES LES PLUS SIGNALÉS

407 expressions dont 204 piétons en réponse à la question : « *Selon vous quel est l'endroit le plus problématique pour les piétons dans votre commune ?* »

Les réponses sont très diversifiées, notamment sur le plan géographique, et sont résumées par ce tableau :

Lieux	Nombre de citations (tous répondants)	Nombre de citations (piétons)
Carrefours et croisements	85	40
Grands boulevards	77	26
Centre-ville	73	47
Quais et berges	44	12
Passages piétons non protégés (*)	28	15

(*) *passages sans feu (ou trop court pour traverser) ou sans bandes blanches au sol*

Sont aussi cités **le Bd Gambetta, les deux parties du cours Berriat et le secteur Saint Bruno.**

LES PRINCIPAUX COMMENTAIRES LIBRES

En complément aux questions pré-formatées, l'enquête invitait à librement « **faire des commentaires sur la situation de la marche et des piétons dans votre commune** ». Près de la moitié des répondants l'ont fait : 277 expressions dont 152 piétons.

Comment sont vues les voitures ?

64 commentaires concernent la voiture, dont 41 négatifs parmi lesquels ceux de 11 piétons.

Comment sont vus les 2-roues ?

153 commentaires concernent les 2-roues, dont 125 négatifs parmi lesquels ceux de 93 piétons.

C'est donc un message très net, tant par le nombre d'avis formulés que par le taux de perceptions négatives. La lecture de ce que les répondants ont écrit peut être résumée ainsi : **important ras-le-bol du « tout pour le vélo » et du comportement des 2-roues.**

Plus précisément, il leur est reproché de **ne pas respecter le code de la route, de rouler sur les trottoirs, d'aller trop vite.** Bref d'être désagréables et dangereux.

Des piétons signalent qu'ils sont souvent frôlés alors qu'ils marchent tranquillement sur des espaces piétons et deux indiquent même avoir été renversés. Plusieurs disent qu'ils ne peuvent plus laisser leurs jeunes enfants marcher seuls en ville. L'absence de verbalisation est regrettée.

Comment est vue la piétonnisation ?

Une analyse fine peut être réalisée suivant l'ancienneté et la localisation des lieux piétons ou nouvellement piétonnés. Il apparaît que ces espaces destinés à la tranquillité des piétons n'obtiennent **pas une unanimité d'opinions favorables**. Cela interroge sur les améliorations à faire pour leur fonctionnement.

Les feux piétons et les passages piétons non protégés

Plusieurs signalements déplorent la suppression de feux piétons à boutons poussoir, le raccourcissement de la durée de feux verts pour les piétons, la suppression du marquage au sol des passages protégés.

Sont particulièrement mentionnés **les croisements Berriat/Thiers et Gambetta/Lesdiguières, le carrefour Adrienne**.

Il est aussi signalé qu'il est difficile de **traverser des pistes cyclables et autoroutes à vélos** car les 2-roues ne s'arrêtent pas pour laisser passer les piétons.

Les trottoirs

En plus de la gêne des 2-roues, les nombreuses remarques qui concernent les trottoirs énumèrent :

- **les désagréments et le manque de sécurité** : mauvais état des sols, trous, pavés déchaussés, revêtements glissants, dénivellations ;
- **l'encombrement** par des dépôts sauvages, des panneaux publicitaires, des terrasses, des poubelles d'immeuble, tout cela obligeant parfois à marcher sur la chaussée ;
- **la mauvaise identification des pistes cyclables** quand les espaces sont partagés ;
- **les déchets, saletés** et crottes de chiens ;
- **l'étroitesse**, particulièrement pour les fauteuils roulants, poussettes et chariots de courses ;
- **le stationnement anarchique** des autos, motos et vélos.

Apparus en France au début du XIX^{ème} siècle, les trottoirs ont été généralisés dans toutes les villes et villages **pour la sécurité et la tranquillité des piétons**. On constate à Grenoble qu'ils ne jouent plus ce rôle en beaucoup d'endroits.

PROPOSITIONS D'AMÉLIORATIONS pour GRENOBLE

A partir des expressions des répondants grenoblois et des enseignements à en tirer, il nous est ainsi possible de donner des pistes d'améliorations, dont nous proposons la mise en œuvre aux pouvoirs publics locaux de Grenoble :

- que les pistes cyclables et autoroutes à vélos soient mieux identifiées par **un marquage coloré sur le sol** (cf. image de Bruxelles ci-dessous). Cela concerne en priorité les espaces partagés comme sur **les grands boulevards, le boulevard Jean Pain, la rive droite de l'Isère** ;



- que **des campagnes de prévention** appellent au respect des piétons dans les espaces qui leur sont dédiés : trottoirs, rues et places piétonnes, parcs ;
- qu'ensuite **des campagnes de verbalisation** ciblent tous les véhicules, quel que soit le nombre de roues ;
- que **les trottoirs** soient désencombrés et leur état amélioré (propreté, état de surface);
- que **les passages piétons** soient vraiment protégés (feux, marquage au sol) aux carrefours ou croisements les plus problématiques;
- que la gestion des espaces piétonnisés soit révisée par l'affectation de **lieux exclusivement réservés aux piétons**;
- que des aménagements pour **le cheminement des piétons** soient réalisés **rive gauche de l'Isère**, comme un trottoir suspendu au-dessus de la voie de Corato (cf. photo de Dublin ci-après).



GRENOBLE N'EST PAS RESENTIE COMME UNE VILLE POUR LES PIÉTONS

Globalement, il ressort largement que **nos villes sont peu « marchables »**, qu'elles font peu de choses pour y remédier et que « se déplacer à pied » se complexifie.

Il en est ainsi pour la ville de **Grenoble**, au **classement médiocre** pour les cinq thèmes nationaux, et qui s'avère **également insatisfaisante** dans les expressions ouvertes des Grenoblois.

Pour que Grenoble devienne une ville pleinement « marchable », des améliorations sont attendues :

- **en (re)donnant toute sa place au piéton, le plus vulnérable des usagers de la voirie, notamment sur les trottoirs et dans les lieux piétons ;**
- **en mettant la priorité dans les aménagements de l'espace public sur la marche à pied, le premier des moyens de déplacements.**

Nous faisons des propositions dans ce sens et souhaitons un réel travail de collaboration avec les autorités et services locaux concernés.

